



VIVRE L'ILE  
12 SUR 12

Association  
Loi de 1901

Adresse administrative  
BP 412  
85330  
Noirmoutier en l'île  
Association créée le  
18 février 1985

Publiée au J.O.  
Du 6 mars 1985

Agréée au titre  
D'association locale  
D'usagers par  
Arrêté préfectoral  
Du 28 août 2013

[www.12 sur 12.org](http://www.12sur12.org)  
Courriel :  
[12sur12@12sur12.org](mailto:12sur12@12sur12.org)  
Téléphone :  
06 08 49 41 85  
06 81 23 40 14

Noirmoutier le 24 Mars 2022

Monsieur le Directeur

Direction départementale des  
Territoires et de la mer.

19 rue Montesquieu

85000 La Roche sur Yon

Objet : comblement de zone humide sur le territoire de la commune de  
Barbâtre

Monsieur le Directeur

Les documents joints concernent le secteur de La Berche , sur la commune de  
Barbâtre , sur l'île de Noirmoutier.

Ils semblent montrer un comblement avec mise en culture d'une partie de  
zone humide protégée par la convention Ramsar et en site natura 2000.

La photographie du 17 Mars 2022 montre une mise en culture jusque sous la  
ligne électrique et donc un comblement d'une zone humide de près de deux  
hectares figurant en zone humide sur les documents.

Conformément aux statuts de l'association « vivre l'île douze sur douze », qui  
comportent la défense de la nature sur l'île, nous déplorons cette atteinte à  
une zone humide reconnue et nous posons la question de savoir si une  
demande d'autorisation a bien été faite auprès du service de police de l'eau ?

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez porter à ce dossier et  
vous assurons de nos sentiments les meilleurs.

Alain Andromaque vice-président